COMMUNE DE MONCHAUX SUR ECAILLON

Exclusivement pour les personnes domiciliées (résidents) toute l'année à Monchaux.

Le 31 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Noël approche et il est de coutume dans notre commune d'offrir :

- un colis et une coquille aux personnes nées avant le 1^{er} janvier 1955
- une coquille de Noël aux personnes reconnues en invalidité (80% et plus).

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer à la mairie le coupon ci-après : dès que possible et avant le samedi 18 novembre 2017.

Distribution du colis au domicile : week-end du 16/17 décembre 2017.

Distribution de la coquille à la salle des fêtes : lundi 18 décembre 2017 de 10 h 00 à 12 h 00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'Adjointe aux Fêtes et les membres du Conseil Municipal.

Signature(s)

Voir au verso. SVP. Merci.

COMMUNE DE MONCHAUX SUR ECAILLON



PERSONNES EN INVALIDITE (80% et plus)

	TILLIA (OU /O CT PINIS)	
NOM:	Prénom :	% invalidité :
NOM:	Prénom :	% invalidité :
Veuillez fournir SVP u	ne photocopie de la carte d'invalidi	ité. Merci.
ADRESSE : N° R	UE	
TELEPHONE FIXE:	CDA y Class when his his Burns	LISTE ROUGE: * OUI * NON
	ABLE :	Ž.
* désire(nt) rece	voir la coquille de Noël	
	Signature(s),	
		VV

Mairie de Monchaux sur Ecaillon.Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à "recenser" les personnes de la Commune afin d'organiser des activités (fêtes, ...). Les destinataires des données sont : la Commission "Jeunesse-Sports-Cérémonies". Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Adjointe "Jeunesse-Sports-Cérémonies".

Voir au recto. SVP. Merci.

